

Les termes de la ville durable

L'objectif de cette communication est d'analyser les changements terminologiques intervenus dans les domaines de l'architecture et de l'urbanisme sous l'effet de l'injonction au développement durable.

Plus précisément, nos réflexions s'inscrivent dans l'axe de la diffusion, étant donné que les modèles incorporant de nouveaux savoirs et savoir-faire au nom de la durabilité ne peuvent circuler et s'affirmer que grâce aux néologismes. La communication aborde donc la problématique des nouveaux termes caractérisant une architecture et un urbanisme qui se veulent durables, en analysant surtout la capacité de la langue française de produire des néologismes pour se maintenir vivante et pour contraster l'anglicisation dominante dans ces domaines.

La communication s'articule en trois parties. D'abord, elle prend en considération les termes français connotant les problèmes engendrés par le changement climatique (*biodiversité, effet de serre, empreinte écologique*) et par le manque de contrôle en matière d'urbanisme, tels qu'*émettement urbain, mitage, périurbanisation et rurbanisation*.

Ensuite, elle présente l'analyse morphologique des néologismes créés sous l'effet de l'injonction au développement d'une architecture et d'un urbanisme durables: *écocité, écoville, ville durable, écoquartier, quartier durable, smart city ou ville intelligente*. En plus d'une définition des nouvelles réalités urbaines durables, certains termes décrivent les transports (*covoiturage, géodistribution systématisée, géonavigateur, télépéage*) ou les bâtiments (à *énergie positive, passifs, bioclimatiques*) concourant à transformer une simple ville en *ville durable*.

Enfin, la communication passe en revue quelques glossaires multilingues visant à diffuser ces concepts et leurs équivalences sémantiques dans les différentes langues.

L'importance de ce type d'étude linguistique résulte d'une double considération. D'une part, les savoirs sur lesquels s'appuient les modèles d'application d'objectifs environnementaux sont très souvent en construction et peu stabilisés; par conséquent, la langue française a la nécessité de fixer ces connaissances, d'en définir les termes de manière univoque de façon à favoriser l'intégration des acteurs de l'architecture et de l'urbanisme et à éliminer les malentendus causant des manques d'efficience. D'autre part, comme les domaines intéressés opèrent dans un contexte de mondialisation, si les professionnels français veulent proposer des modèles et contribuer à la diffusion de savoirs et pratiques nouveaux, les termes qu'ils emploient doivent être compris par tout le monde. Il s'impose donc la nécessité d'un glossaire multilingue de ces néologismes.